



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

# Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Suspension de l'application de la TPS pendant tout le mois de décembre 2021

Description : En vertu de cette politique, l'application de la TPS serait suspendue pendant un mois (décembre 2021) sur la plupart des biens achetés dans des magasins de vente au détail. Les achats au détail de véhicules automobiles (y compris les pièces), de boissons alcoolisées et de produits du cannabis ainsi que les achats électroniques ne seraient pas visés par la suspension de la TPS.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		1 819	-	-	-	-	1 819

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Estimation et méthode de projection : Les données de Statistique Canada sur le commerce de détail ont été utilisées pour évaluer le niveau des ventes au détail admissibles à la suspension de la TPS en vertu de la proposition. Ces chiffres ont été extrapolés à l'aide de la prévision de référence du coût des promesses électorales (CPE) afin d'évaluer le niveau des ventes au détail admissibles de novembre 2021 à janvier 2022.

Le coût statique de la suspension de l'application de la TPS a été établi à cinq pour cent des achats au détail admissibles effectués au cours du mois de décembre 2021.

Un effet comportemental a été incorporé pour tenir compte du fait que les ménages reprogrammeront certains de leurs achats afin de profiter de la suspension temporaire de la TPS. Le DPB a supposé que six pour cent des achats au détail en novembre 2021 et janvier 2022 (selon la prévision de référence du CPE) seraient reprogrammés pour décembre 2021. Le DPB a en outre supposé qu'il n'y aurait aucune augmentation générale des achats au détail admissibles effectués en 2021-2022.

Source de l'incertitude : La principale source d'incertitude concerne l'ampleur de l'effet comportemental, tant sur le plan du moment que de l'augmentation des achats. La prévision de référence du CPE utilisée pour évaluer les achats mensuels en 2021-2022 constitue aussi une source d'incertitude.

Sources des données :	Variable	Source
	Ventes de commerce de détail par industrie	Statistique Canada
	Dépenses de consommation	Prévision de référence du CPE du DPB